

Allocution de Gérard Schafroth, maire de la Ville d'Otterburn Park

Budget 2006

Le lundi 19 décembre 2005

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers membres du personnel,
Et chers collègues conseillers,

Votre nouveau conseil municipal est réuni ce soir afin de vous présenter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2006.

Préambule

Avant toutes choses, vous me permettez de préciser que cet exercice a représenté un véritable marathon de formation, d'information et de prises de décisions pour les six politiciens néophytes qui ont été assermentés il y a à peine un mois. Heureusement que nous avons pu compter sur l'expérience et les sages conseils de Monsieur André Morisset, pour faciliter notre prise de possession des dossiers dans un contexte aussi difficile, ce dont nous le remercions.

Nous remercions aussi le Directeur Général, le Trésorier ainsi que tous les cadres qui ont collaboré étroitement avec nous en répondant à une multitude de questions et à qui nous demandons pratiquement pardon pour n'avoir pas acquiescé à toutes leurs demandes très souvent légitimes. Nous avons beau dire que nous sommes les nouveaux dirigeants de la ville, mais entre le dire et le faire il y a tout un pas que nous avons fini par franchir en appliquant des arbitrages souvent difficiles. Au terme du processus, l'expérience aidant, nous avons trouvé une formule magique qui nous a permis d'éliminer bien des discussions et de faire accepter des coupures drastiques. C'est ainsi que dans l'étude des dépenses, les cadres ont eu à départager l'essentiel, le nécessaire et le souhaitable et nous avons constaté que si nos finances personnelles subissaient le même traitement elles s'en porteraient bien mieux.

Passons maintenant à la présentation des prévisions budgétaires de notre milieu de vie, la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2006.

Pour débiter, je désire préciser le contexte dans lequel nous avons eu à travailler en ce qui concerne plus particulièrement les dépenses régionales.

Les dépenses régionales

Depuis plusieurs années, les dépenses de nature régionale sont en constante évolution et prennent une place de plus en plus grande dans notre budget. La mauvaise nouvelle est que, pour l'année financière 2006, nous avons été confrontés à une hausse vertigineuse des quotes-parts de l'ensemble des régies intermunicipales et des

organismes régionaux sur lesquels nous n'avons pratiquement aucun contrôle. La proportion des dépenses affectées aux régies dans le budget global de la ville passe en effet de 29% en 2005 à 32% en 2006 en faisant abstraction toutefois de la dépense de plus de 207 000 reliée aux achats des rouli-bacs pour la prochaine année qui est une dépense ponctuelle, ce qui restreint davantage la marge de manœuvre pour les autres dépenses.

En tête de liste, le transport en commun, incluant le transport adapté, exige une augmentation de notre quote-part de plus de 146 000 \$. L'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable, entraîne quant à elle, une augmentation de plus de 133 000\$ sur notre quote-part. La Régie de police Richelieu-St-Laurent, dont le mandat a notamment été élargi au niveau des services à couvrir en matière criminelle requiert de son côté une augmentation de 87 000\$ de notre quote-part. D'autres organismes régionaux tels que la Commission Métropolitaine de Montréal, l'Agence Métropolitaine de Transport et la Municipalité Régionale de Comté exigent également des participations accrues des villes constituantes pour couvrir les changements apportés récemment au niveau des structures municipales.

L'impact des augmentations relatives aux régies intermunicipales et aux organismes régionaux sur notre taux de taxe foncière s'établit comme suit:

C.I.T.V.R. (transport en commun) :	0,039\$
R.I.E.V.R. (usine eau potable) :	0,036\$
R.I.P.R.S.L. (police) :	0,023\$
R.A.E.V.R. (eaux usées) :	0,011\$
Autres organismes (CMM, AMT, MRC)	<u>0,004\$</u>
Sous-total	0,113\$
Service de la dette :	<u>0,022\$</u>
Total	0,135\$

Pour fins de compréhension, rappelons que la valeur foncière totale de notre ville représente 375 millions de dollars et que chaque portion de dépense totalisant 37 500 \$ représente un cent de taxe par 100\$ d'évaluation. Le total du budget des dépenses régionales combiné au service de la dette s'élevait à 3 609 197\$ en 2005 et à 4 115 802\$ en 2006 pour un écart de 13.5 cents du 100 \$ d'évaluation.

Les dépenses locales

En ce qui concerne les dépenses locales, nous avons aussi à faire face à une hausse normale des coûts relatifs aux opérations des divers services autant pour la masse salariale que pour le matériel, les équipements et les frais administratifs. Par exemple, les conventions collectives en vigueur prévoient des hausses de l'ordre de 3 % dans la rémunération directe, auxquelles s'ajoutent dans la même proportion les hausses relatives aux avantages sociaux et aux vacances, sans oublier la quote-part de l'employeur pour le régime de retraite. Le financement des régimes de protection étatiques que sont la CSST, l'assurance emploi et le fonds de santé sécurité subit aussi la même contrainte.

L'année 2006 sera marquée par l'ajout de deux ressources permanentes au niveau des cols bleus afin, entre autres, d'effectuer en régie, la totalité du déneigement de la ville ainsi que la majeure partie des travaux de réfection de nos infrastructures.

Avec la mise en opération de notre futur centre communautaire de la Pointe Valaine, une somme de plus de 55 000\$ a été budgétisée afin d'en couvrir les frais d'opération pour 6 mois à partir de juillet prochain.

Dans le but de contrôler la hausse prévisible du taux de la taxe foncière nous avons dû prioriser nos efforts en matière de prestation de services et de dépenses de fonctionnement.

Finalement, deux éléments favorables ont permis de limiter quelque peu la hausse attendue de la taxe foncière. Premièrement, l'excédent prévu des revenus sur les dépenses pour 2005 soit une somme d'environ 115 000\$ sera utilisé pour absorber un déficit annoncé récemment au niveau de la Régie de police pour un montant de 80 000\$, en ce qui concerne Otterburn Park, ce qui nous laissera tout de même un solde positif d'environ 35 000\$ que nous réinjecterons en 2006. Par ailleurs, les revenus additionnels escomptés pour 2006, indépendamment de la hausse de la taxe foncière, nous permettent de contenir la hausse générale dans une limite raisonnable.

N'eût été de l'augmentation des dépenses régionales et du service de la dette, le taux de taxe aurait pratiquement pu être maintenu au même niveau que celui de l'année dernière.

Conséquemment, je vous annonce que le présent budget comporte une hausse de la taxe foncière de 0,1388 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation portant ainsi le taux à 1,3660\$.

Je vous rappelle que la municipalité a connu un gel du taux de la taxe foncière pendant 4 années consécutives de 2001 à 2004 inclusivement au taux de 1,315\$ par 100\$ d'évaluation. Pour l'année 2004 le taux de la taxe foncière a été réduit de 12,66% afin de tenir compte de la hausse du rôle d'évaluation dans la même proportion. Comparativement à l'année 2000, le présent taux de la taxe foncière représente une hausse moyenne de 2,5% depuis les 6 dernières années.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux	1,315\$	1,315\$	1,315\$	1,315\$	1,1672\$	1,2272\$	1,3660\$

Le taux applicable aux commerces sera de 1,9460 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Les taxes relatives à la collecte des ordures ménagères et à l'eau potable demeurent inchangées, respectivement à 115 \$ et 204 \$. Il est en de même pour les taxes reliées à l'assainissement des eaux et à la collecte sélective au montant de 147 \$ et de 40 \$.

Les prévisions budgétaires de la prochaine année présentent des revenus totalisant 8 305 329 \$, provenant en majeure partie de la taxe foncière et de la tarification pour les services municipaux.

Faits saillants

Au chapitre des bonnes nouvelles, le conseil a poursuivi l'objectif de maintenir les services déjà offerts aux citoyens et d'assurer une continuité dans l'amélioration de nos infrastructures municipales. De plus, malgré les contraintes budgétaires et le court délai entre notre assermentation et l'adoption du budget, votre nouveau Conseil a tenu à imprimer déjà sa marque, celle pour laquelle il a été élu, en incluant des mesures concrètes reflétant ses orientations visant les jeunes familles, la jeunesse, l'environnement et la sécurité.

Voici donc quelques-uns des nouveaux gestes ou des mesures accrues qui seront posés en 2006 :

- Introduction d'un bac de 360 litres pour la collecte sélective des déchets au coût d'environ 65\$; toutefois, considérant l'importance et le rattrapage qu'il faut accorder à l'environnement et afin d'éviter un nouvel emprunt, cette dépense sera facturée à chaque citoyen sous forme d'une taxe à l'environnement.
- Embauche d'un inspecteur du printemps à l'automne pour un coût d'environ 10 000\$, afin d'assurer une plus stricte application de notre réglementation en matière d'abattage des arbres, de dépôts des ordures ménagères, les restrictions d'arrosage, l'utilisation des pesticides, etc.
- Éradication de l'herbe à poux par l'usage d'un nouveau procédé à l'hydrocide (à base d'eau) au coût de 13 500\$; cette mesure sera aussi renforcée par une nouvelle opération de sensibilisation et d'éradication collective, tenue pendant une fin de semaine, avec le concours de toute la population;
- Gratuité d'accès des enfants à la piscine municipale ce qui diminue nos revenus d'une somme d'environ 11 000\$.
- Deux séances gratuites de cinéma en plein air pour le bénéfice des familles au coût de 2 000\$; cette activité a obtenu un immense succès l'été dernier, raison pour laquelle nous lui accorderons encore plus d'importance en 2006.
- Achat d'un nouveau système de stockage et de gestion des carburants, au coût d'environ 13 000\$, afin de nous permettre de mieux contrôler la consommation de nos véhicules et de réaliser des économies d'échelle au niveau des achats.
- Travaux effectués en régie pour le déneigement et la réfection de nos infrastructures. Nos cols bleus nous ont fait le pari que cela coûterait moins cher à la ville et que la qualité serait accrue surtout pour le déneigement. Nous sommes heureux de contribuer à leur fierté et à leur motivation en leur permettant de relever ce défi.
- Augmentation de l'offre de cours de natation et allongement des heures d'ouverture de la piscine extérieure.
- Virage clientèle à l'intention des adultes en ce qui concerne les activités de loisirs, les cours de danse, etc. Cette mesure devrait susciter de l'intérêt pour de nouvelles activités et/ou ramener des clientèles qui utilisaient des services similaires dans les villes voisines.
- Maintien de la participation au programme *Jeune Job* ainsi que celui du *Café jeunesse* qui font rayonner notre municipalité au-delà de nos limites territoriales.
- Injection d'une somme de 25 000 \$ dans la consolidation du partenariat avec le COVABAR qui a été initié en 2002.

- Réalisation d'une étude dans le but d'analyser la nature de nos rejets dans le réseau d'assainissement des eaux usées et d'en contrôler les débits en ce qui a trait entre autres aux eaux de pluie qui s'y déversent.
- Modification du contenu du journal Info-Otterburn et augmentation du nombre de parutions afin de mieux informer la population, d'animer la vie démocratique et de contribuer au développement du sentiment d'appartenance.

La dette

En 2006, le remboursement du service de la dette représentera un peu plus de 18 % du budget total des dépenses ce qui représente une proportion raisonnable par rapport à la situation qui prévalait il y a quelques années alors que ce poste accaparait plus de 30% de notre budget.

Au 31 décembre 2005, la dette anticipée payable par l'ensemble des citoyens sera de 9 660 957 \$ alors que la dette imputable aux différents secteurs sera de 722 298 \$. Notre dette totale s'élève maintenant à 10 383 255 \$, représentant 2,8% de notre évaluation foncière imposable.

Plan triennal d'immobilisation

Comme vous le savez, l'adoption des prévisions budgétaires s'accompagne toujours du dépôt, par le Conseil, du programme triennal d'immobilisations. Il est important de souligner que le programme triennal que nous adoptons ce soir sera réalisé en fonction des disponibilités budgétaires et que son orientation peut varier, tant sur le fond que sur la forme.

À titre d'exemple, le PTI adopté en 2004 pour 2005, 2006 et 2007 prévoyait pour 2006 une dépense de 300 000\$ et un emprunt équivalent pour l'installation de conduites d'égouts et d'aqueducs sur la rue Comtois afin de régler un problème récurrent quant à la performance de certaines fosses sceptiques. Une recommandation visant une approche sélective afin d'obliger la minorité de propriétaires fautifs à rendre leurs installations conformes a été adoptée par le nouveau conseil le mois dernier, ce qui annule la dépense et l'emprunt qui auraient été nécessaires à ce niveau.

Les infrastructures

En 2005, la ville a fait l'acquisition de nouveaux camions pour effectuer en régie la totalité du déneigement et réaliser des travaux importants de réfection des infrastructures. Pour fins d'efficacité et d'économies, une nouvelle approche a été adoptée pour effectuer tous les travaux en même temps sur des portions importantes des rues plutôt que de faire du rapiéçage. Suivant la même stratégie pour 2006, nous prévoyons investir un montant d'environ 345 000\$ dans la poursuite des travaux d'amélioration de nos conduites d'aqueduc et d'égout et de réfection de chaussée.

Le centre communautaire de Pointe-Valaine

Une somme de 100 000\$ a été prévue pour l'acquisition de mobilier, d'équipements scéniques, de sonorisation et d'éclairage afin de meubler le centre communautaire de Pointe Valaine dont l'ouverture est prévue pour juillet prochain. Une bonne partie de cette somme devrait être récupérée par une campagne de levée de fonds auprès de la population, pour que celle-ci s'approprie ce nouvel équipement collectif et raffermisse ainsi le sentiment d'appartenance. Par ailleurs, un volet de la même campagne s'adressera aux commanditaires institutionnels prestigieux qui auront à cœur que leur nom figure en bonne place sur des plaques commémoratives officielles apposées sur le bâtiment.

Par ailleurs, bien que le règlement d'emprunt soit déjà adopté pour la construction de ce centre, une somme de 1,5 million a été considérée en 2006 pour les coûts de construction.

Le dossier de la bibliothèque

Notre entente pour l'utilisation de la bibliothèque avec la ville de MSH prend fin au 31 décembre 2006. En vertu de cette entente, la ville dépensera la somme de 75 601\$ pour un service dont une portion importante est consacrée aux coûts d'immobilisation et d'entretien d'un bâtiment qui ne nous appartient pas. En même temps la ville doit absorber d'autres coûts pour la bibliothèque du Chemin des Patriotes.

Dans notre campagne électorale, nous avons annoncé notre intention de réévaluer l'ensemble du dossier de la bibliothèque. L'analyse préliminaire nous incline d'ores et déjà à considérer, qu'au lieu d'éparpiller nos ressources et de perdre la portion relative à l'investissement en capital du bâtiment et à la valeur des collections de livres, il serait préférable que la Ville investisse dans la construction ou l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque réunissant tous les services sous un même toit, comme c'est le cas pour la plupart des villes de notre importance, et même pour de nombreuses villes plus petites. Par ailleurs, cette orientation s'inscrit directement dans les objectifs d'une politique culturelle dont la Ville est en train de se doter. Une somme préliminaire de 600 000\$ a donc été prévue pour ce projet dont le délai et les modalités de réalisation restent toutefois à établir.

Pour conclure sur ce point, il est important de noter que le ministère de la culture subventionne la construction des bibliothèques dans une proportion de 50% et que votre nouveau conseil a également pour orientation de saisir toutes les opportunités de financement, surtout quand il s'agit de nos impôts, dans le meilleur intérêt de la population.

Conclusion

Il me reste à conclure que, bien qu'il s'agisse de notre premier exercice de préparation budgétaire, nous sommes heureux d'avoir pratiquement été en mesure de maintenir le niveau de taxation pour les dépenses locales à son niveau actuel, en nous assurant de fournir autant de services de qualité à la population et en ayant apporté plusieurs

nouveautés appréciables et conformes à nos priorités électorales. Nous nous sommes acquittés à cet égard d'un de nos rôles fondamentaux en tant qu'administrateurs de la municipalité. En 2006, nous représenterons énergiquement les intérêts de notre ville auprès des instances régionales afin de ne pas avoir à subir en 2007 des hausses aussi importantes dans nos quote-part, lesquelles, à elles seules, expliquent 11.3 cents du total de 13.88 cents d'augmentation du 100\$ d'évaluation du budget 2006.

Je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de votre famille, une heureuse période des Fêtes et une année 2006 propice à la réalisation de vos projets les plus chers et remplie de santé.

Merci de votre attention.

Le maire,

Gérard Schafroth